

DÉCLARATION | 20 FÉVRIER 2023

“La nouvelle stratégie de l’Union Européenne pour la Région des Grands Lacs : une occasion manquée pour la bonne gouvernance et les droits Humains”

Le Réseau européen pour l'Afrique centrale (EurAc) se félicite de l'adoption d'une nouvelle stratégie européenne pour les Grands Lacs, qui envoie un signal fort en faveur de la paix et du développement durable dans la région. Cependant, EurAc est profondément préoccupé par l'approche limitée de l'Union européenne (UE) qui privilégie les aspects économiques comme réponse globale aux conflits dans la région. L'UE a manqué l'opportunité de s'engager sur des questions fondamentales telles que l'État de droit, la bonne gouvernance, l'espace civique et les droits humains, qui restent pourtant les pierres angulaires de la construction d'une paix durable dans la région.

L'UE a adopté aujourd'hui une "[stratégie renouvelée pour les Grands Lacs](#)", qui présente ses priorités et guidera son approche régionale au cours des prochaines années. Depuis l'adoption du dernier cadre d'action de l'UE pour la région en 2013, des changements importants sont intervenus tant au niveau des dynamiques nationales que régionales.

Dans un climat très sensible, les tensions croissantes et la dangereuse détérioration de la situation sécuritaire dans l'Est de la RDC, combinées à une montée des voix critiques contre l'incohérence de l'action politique de l'UE et de ses États membres sur le continent africain, doivent être prises en compte par l'UE pour la mise en œuvre et le succès de sa nouvelle stratégie.

L'UE a opté pour une approche pragmatique, se concentrant principalement sur la coopération économique et soulignant sa volonté de « libérer le potentiel de la région » en facilitant le dialogue sur l'épineuse question de l'exploitation des ressources. Au cœur du continent africain, la région des Grands Lacs est d'une grande importance stratégique pour la réalisation du "Green Deal européen", une initiative phare adoptée en 2020 pour faire face au changement climatique. En ce sens, la région des Grands Lacs, grâce à sa grande biodiversité et ses réserves de ressources naturelles peut aider le monde à conduire sa transition énergétique. Toutefois, la région continue d'être le théâtre de conflits, de violences chroniques et d'une crise humanitaire alarmante. L'instabilité de la région, due notamment à la mauvaise gouvernance, à la corruption, aux déplacements continus de populations et à l'impunité généralisée, n'a pas permis de créer une dynamique positive pour répondre aux défis de la région. Les populations continuent de souffrir quotidiennement des conséquences de cette instabilité.

Ainsi, EurAc prend acte des choix politiques qui ont conduit à l'élaboration de cette nouvelle approche stratégique. EurAc salue l'engagement renouvelé de l'UE envers les Grands Lacs en tant que région prioritaire en Afrique, avec le Sahel et la Corne de l'Afrique, et les efforts déployés pour promouvoir une culture de dialogue renforcée. Le soutien de l'UE aux processus de paix, aux initiatives régionales, ainsi qu'aux programmes de réforme du secteur de la sécurité (RSS) et de désarmement, démobilisation et réintégration (DDR), reste d'une grande importance pour la stabilisation à long terme de la région. Enfin, la nomination d'un représentant spécial de l'UE (RSUE) offrira une occasion unique d'adresser les principaux enjeux de la région.

Néanmoins, l'UE a raté l'occasion de s'engager réellement sur des questions fondamentales telles que l'État de droit, l'espace civique et les droits humains ; ces dernières étant passées au second plan par rapport à son précédent cadre régional qui reconnaissait formellement ces éléments comme des moteurs essentiels de la stabilité à long terme. Considérant les dernières crises politiques majeures dans la région et leurs effets qui persistent jusqu'à ce jour (2015 au Burundi, 2015 changements constitutionnels au Rwanda, 2018 élections en RDC), face à l'ouverture d'un nouveau cycle électoral dans la région (2023 RDC, 2024 Rwanda, 2025 Burundi) et considérant le rétrécissement continu de l'espace civique pour la société civile, les défenseurs des droits humains et les journalistes, l'UE envoie un signal regrettable et irresponsable.

La paix dans la région des Grands Lacs ne peut être instaurée sans des efforts politiques soutenus visant à appréhender *toutes* les causes profondes du conflit, notamment dans les domaines de la gouvernance, du renforcement de l'État, de l'État de droit et de la lutte contre l'impunité, qui demeurent des pierres angulaires pour la consolidation des résultats de la stratégie, encadrer les développements économiques liés aux ressources et, in fine, assurer la sécurité, la paix et le bien-être de la population de la région.

Compte tenu des éléments susmentionnés, EurAc et ses membres, demandent instamment à l'UE et à ses États membres de :

- **Nommer un représentant spécial de l'UE dans la région et d'allouer un budget suffisant au bon déroulement de son mandat** afin de faciliter les processus de dialogue entre les parties prenantes et réaffirmer la volonté de l'UE de s'engager activement en faveur de la paix dans la région. Compte tenu des lacunes de la stratégie générale, le mandat du RSUE devrait être fortement axé sur la gouvernance, l'État de droit et les droits humains.
- **Renforcer la cohérence entre l'ensemble de ses politiques extérieures**, notamment en ce qui concerne les prises de positions publiques et le soutien financier/politique aux pays de la région. L'UE et les États membres ne doivent pas laisser les potentialités économiques régionales et les intérêts du secteur privé continuer à guider leur action au détriment du bien-être de la population locale. L'accent doit être mis sur le respect de tous les droits humains, ainsi que sur les engagements pris dans le plan d'action de l'UE pour les droits humains et la démocratie, le plan d'action III pour l'égalité des genres et le plan d'action pour la jeunesse récemment adopté par l'UE.
- **S'engager à respecter les normes les plus élevées d'inclusion et de transparence lors de la mise en œuvre de la stratégie** en renforçant l'appropriation par les organisations de la société civile locale et les populations. Compte tenu du peu de temps et d'espace offerts aux organisations de la société civile pour contribuer à l'élaboration de cette stratégie, un processus de consultation plus large et transparent concernant le mandat du RSUE serait un premier pas dans la bonne direction.